

**COMMISSION FINANCIÈRE
DU RESEAU SANTE SARINE (RSS)**

**RAPPORT DE LA
COMMISSION FINANCIÈRE**

Relatif à la révision des comptes 2021

POUR LA SÉANCE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 1^{er} JUIN 2022

Lors de sa séance du 19 mai 2022, la Commission financière a reçu les représentantes de la fiduciaire BDO, organe de révision du RSS, Mmes Catherine Beaud et Emilie Barras.

Suite à la révision proprement dite qui s'est déroulée du 30 mars 2022 au 1^{er} avril 2022, l'organe de révision a établi son rapport qui a été présenté à la Commission financière lors de l'entretien du 19 mai 2022. Il a confirmé que les comptes annuels sont conformes aux prescriptions légales ainsi qu'aux principes d'établissement de présentation des comptes annuels.

L'organe de révision a relevé l'excellente qualité de la tenue de la comptabilité dans son ensemble. Il a souligné le travail conséquent effectué par M. Werro, Directeur adjoint et le Service des finances du RSS et leur disponibilité lors de l'audit.

Il y a lieu de relever que le RSS a choisi la variante permettant de reporter d'un an la mise en vigueur du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. Les comptes 2021 sont dès lors soumis aux exigences de MCH1. Toutefois, l'organe de révision précise que la transition a déjà été amorcée, le Service des finances ayant à ce jour déjà entrepris certaines tâches pour anticiper ce passage à ce nouveau modèle comptable. Reste à concrétiser certaines mesures, comme l'a souligné la fiduciaire dans son rapport, à savoir la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) visant à formaliser les processus déjà existants, l'établissement des inventaires des patrimoines administratif et financier ainsi que la dissolution des réserves et provisions non attribuées. Ceci reste une musique d'avenir puisque les comptes 2021 sont encore soumis aux exigences de MCH1 qui ont été parfaitement remplies comme l'a constaté l'organe de révision.

Sur la base de ces éléments, l'organe de révision recommande à l'Assemblée des délégués l'approbation des comptes 2021.

Villars-sur-Glâne, le 20 mai 2022